

# AFFAIRES

LES LUNDIS DE L'ENTREPRISE

## La flambée du pétrole plombe la relance

CLAIRE GALLEN  
AGENCE FRANCE-PRESSE

**WASHINGTON**  
La flambée des prix du pétrole, qui affole la bourse et le portemonnaie des consommateurs, fait de nouveau hésiter la reprise américaine, à moins de trois mois de l'élection présidentielle.

« L'économie américaine semble soudain excessivement vulnérable », estime Stephen Roach, de Morgan Stanley.  
Après un mois de juin morose, l'envolée du cours du brut est venue obscurcir les espoirs d'un rebond rapide.

« Les prix élevés du pétrole pèsent sur la dynamique de croissance », explique l'analyste, notoirement pessimiste, qui n'hésite pas à parler de « choc pétrolier ».  
Vendredi, le cours du brut a clôturé au-dessus de 46 \$ le baril à New York. Il a gagné près de 40 % depuis le début de l'année.  
Même si la Réserve fédérale (Fed) juge qu'il s'agit là de facteurs « transitoires », cette escalade a des conséquences sur l'économie américaine, et les analystes commencent à réviser leurs prévisions.  
Les 55 économistes régulièrement sondés par le *Wall Street Journal* ne tablent plus désormais que sur une

croissance de 3,8 % (en rythme annuel) au troisième trimestre et de 4,1 % au quatrième, contre 4,4 % et 4,2 % précédemment.  
Le quotidien soulignait vendredi combien les analystes s'inquiètent d'une contraction de la consommation avec un pétrole hors de prix.  
Au deuxième trimestre, les dépenses de consommation ont progressé d'un anémique 1 % et les premiers chiffres de juillet — comme la hausse de 0,7 % des ventes de détail — n'invitent qu'à un optimisme prudent.  
« Les prix élevés de l'énergie couplés à la morosité des rémunérations horaires ont fait baisser les salaires réels pour la première fois

depuis des années », souligne Joseph Abate, de Lehman Brothers.  
Logiquement, la confiance des consommateurs a déjà baissé au août : l'indice de l'Université du Michigan a reculé de 96,7 à 94 points.  
À moins de 90 jours de l'élection présidentielle, la situation est délicate pour George W. Bush, car il lui reste peu d'outils pour parier sur une relance : le déficit budgétaire interdit de nouvelles baisses d'impôts et la remontée des taux d'intérêt freine le crédit.  
Et il ne faut pas compter sur la Bourse pour renflouer les finances des ménages, puisque celle-ci a abandonné tous ses gains de l'an-

née. « Les prix du pétrole continuent à tenir en otage l'économie et le marché boursier », selon Peter Cardillo, de la maison de courtage SW Bach.  
La flambée du pétrole plombe aussi les comptes des entreprises, qui ont peu de choix : soit elles répercutent la hausse sur leurs clients, ce qui dope l'inflation, soit elles l'absorbent, mais alors cela compresse leurs profits et laisse moins de marge pour investir ou embaucher.  
En juillet, les entreprises américaines n'ont créé que 32 000 emplois.

► Voir **FLAMBÉE** en 2

## Shell craint une OPA de Total

AGENCE FRANCE-PRESSE

**LONDRES** — Royal Dutch/Shell, quatrième société pétrolière mondiale, craint une tentative de prise de contrôle par sa rivale française Total, croit savoir l'hebdomadaire dominical britannique *Observer*, citant des « sources informées » de Shell.  
Les cadres de Shell reconnaissent que la société, affaiblie par le scandale de la surestimation de ses réserves, pourrait devenir la proie d'un prédateur.  
Total est considérée comme le seul prédateur en mesure d'obtenir l'approbation du régulateur, selon *l'Observer*. « Nous n'avons pas pour habitude de commenter les rumeurs de marché », a indiqué hier à l'AFP une porte-parole de Total à Paris.  
Une porte-parole de Shell a fait, à Londres, une déclaration identique.  
La possibilité d'un accord fait l'objet de spéculations fiévreuses dans la City.  
Total est pourtant plus petite que Shell avec une capitalisation boursière de 68 milliards de livres, contre 94 milliards pour Shell.

## AUJOURD'HUI

**Le sort d'Air Canada**  
Demain à Montréal, les créanciers d'Air Canada se prononceront sur le plan de restructuration de l'entreprise.  
PAGE 2

**En route pour le Nunavut**  
Dix maisons ont été embarquées sur le *Anna-Desgagnés* et elles seront livrées à Kuujuaq.  
PAGE 3

**Du solide à Saint-Césaire**  
Être fabricant de réservoirs et d'équipement en acier inoxydable peut sembler banal au premier abord. Mais pas pour Raynox, à Saint-Césaire, en Montérégie.  
PAGE 4

## LE CHIFFRE DU JOUR

**21 000**  
Les manufacturiers canadiens ont embauché 21 000 personnes de plus en juillet dernier. Il s'agit de la première hausse importante de l'effectif depuis plus d'un an dans le secteur de la fabrication. En raison notamment de la hausse du dollar canadien, les livraisons manufacturières ont enregistré une longue période de stagnation à partir de l'automne 2003.  
Source: Statistique Canada

## Le chocolat la passion d'André Clémence



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

Le chocolat est pour plusieurs une passion qui va au-delà de l'amour des friandises et des desserts. Pâtissier en France, André Clémence est venu au Canada en 1985 et a eu l'idée d'importer des chocolats et des bonbons européens. Près de 20 ans plus tard, son entreprise, Euro-Excellence, est le plus important importateur de chocolats de qualité au Canada. Eric Clément nous explique son histoire en page 3.

## LE COVOITURAGE

# Un enjeu de ressources humaines

JACINTHE TREMBLAY  
VIE AU TRAVAIL  
COLLABORATION SPÉCIALE

Les rares entreprises qui facilitent le covoiturage en tirent de nombreux bénéfices, comme l'amélioration de leurs relations avec leurs employés.

Quand un nouvel employé est accueilli par le service des ressources humaines de Bombardier Aéronautique, il découvre que s'il participe au programme de covoiturage, il pourra garer son véhicule dans la section du stationnement la plus rapprochée de son lieu de travail.  
Il apprend en plus qu'il recevra chaque année quatre coupons de taxi d'une valeur de 20 \$ chacun, s'il doit retourner d'urgence chez lui, s'il fait des heures supplémentaires ou si son compagnon de déplacement lui fait faux bond.  
« Les employés sont agréablement surpris d'avoir droit à ce bénéfice

inattendu », dit Jessica Fournier, coordonnatrice du programme de transport de l'entreprise.  
En juin dernier, 1330 des 11 450 membres du personnel de Bombardier aéronautique étaient membres des 556 équipages de covoiturage actives dans les cinq usines de la région de Montréal. Le programme a été lancé en 1999, notamment pour compenser l'accès routier difficile aux usines de l'entreprise et pour faire face à la pénurie d'espaces de stationnement.  
« Le covoiturage permet aux employés de différents services de se connaître. Les participants arrivent

de meilleure humeur le matin. Et pour l'entreprise, ce programme a permis d'accueillir plus d'individus dans le même espace de stationnement, donc d'économiser de l'argent », note M<sup>me</sup> Fournier.  
Bombardier Aéronautique fait office de pionnière et de modèle au sein des participants au programme Allégo lancé en 2000 par l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Allégo favorise l'implantation, par les entreprises, de mesures incitatives aux modes de transports autres que l'auto solo.

► Voir **COVOITURAGE** en 4

## Nortel complice du viol des droits de la personne en Chine?

DENIS ARCAND

Selon une juriste américaine, Nortel et plusieurs autres équipementiers Internet sont passibles de poursuites en dommages et intérêts aux États-Unis, parce qu'ils ont vendu au gouvernement chinois de « l'équipement de censure » qu'il utilise pour violer les droits de sa population.  
Cette opinion juridique a été publiée mercredi dans le *Journal of Law, Technology and Policy*, publié par la faculté de droit de l'Université de l'Illinois.  
L'article juridique est un court traité de droit des entreprises en matière de responsabilité délictuelle. Sa base factuelle est tirée de rapports récents selon lesquels Nortel, Cisco, Microsoft, Sun et Websense ont vendu au gouvernement chinois de l'équipement qui sert à espionner et à réprimer les activités Internet des citoyens chinois.  
L'article cite des rapports d'Amnistie internationale, en 2001, et du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, de Montréal, en 2002.

Ces compagnies ont « toutes joué un rôle pour équiper rapidement la Chine d'équipement de censure », peut-on lire dans l'article publié mercredi : « Les coupe-feu Internet de Cisco aident le gouvernement chinois à intercepter les courriels, les serveurs de Microsoft bloquent des pages Web (et) Nortel aide le gouvernement chinois à surveiller ce que ses citoyens lisent sur l'Internet (...) ».

### Poursuites civiles

Selon l'auteure, la juriste Jill R. Newbold, ces fabricants de matériel Internet peuvent être poursuivis au civil par des citoyens chinois en vertu de l'*Alien Tort Claims Act*, (loi sur les réclamations étrangères pour délit) une loi américaine votée en 1789.  
La jurisprudence actuelle de cette loi a établi le principe de la responsabilité civile des entreprises américaines dont les activités commerciales à l'étranger les font « participer activement » à des violations des droits de la personne, écrit M<sup>e</sup> Newbold.

► Voir **NORTEL** en 2

LA PRESSE.  
L'INTÉGRALE SUR VOTRE ÉCRAN.  
PARTOUT.



## LA PRESSE ÉDITION ÉLECTRONIQUE

Téléchargez le contenu intégral de *La Presse* dès 5 h, chaque matin.

Pour vous abonner [cyberpresse.ca/ee](http://cyberpresse.ca/ee)



ANDRÉ CLÉMENCE

# Monsieur Chocolats fins au Canada

ÉRIC CLÉMENT

Pâtissier en France, André Clémence est venu au Canada en 1985 et a eu l'idée d'importer des chocolats et des bonbons européens. Près de 20 ans plus tard, son entreprise Euro-Excellence est le plus important importateur de chocolats de qualité au Canada.

Euro-Excellence est spécialisée dans la distribution de chocolats, biscuits et confiserie importés de France, de Suisse et de Belgique, mais aussi d'Autriche, d'Espagne et d'Italie.

André Clémence a toujours « nagé » dans le chocolat. Il est né dans une boulangerie. Ses deux grands-pères étaient, l'un boulanger, l'autre pâtissier. Il a commencé sa carrière en apprenant la chocolaterie en Suisse puis il est devenu chef-pâtissier chez Lenôtre, le célèbre pâtissier parisien, qui est cette année le traiteur officiel des Jeux olympiques d'Athènes.

Ses débuts au Québec ont été difficiles. Il a commencé par visiter les petits magasins de Montréal, parcourant les rues dans sa Renault 5 avec sa marchandise dans le coffre arrière.

Mais les clients n'étaient pas toujours intéressés à acheter des chocolats fins, sans graisse ni produits de remplacement du cacao, dans une belle boîte en couleurs, avec un beau ruban.

« Je me souviens d'une dame qui m'avait marqué, raconte-t-il. Elle avait acheté des bons chocolats mais apprenant le prix, elle avait demandé qu'on sorte les chocolats du bel emballage et qu'on les mette dans un papier brun ! »

À l'époque, il touchait le salaire minimum et mangeait un casse-croûte à midi. Puis, au fil des ans, il a élargi sa clientèle aux supermarchés. « Il y a 20 ans, les gens ne connaissaient pas le chocolat noir, dit-il. Mais les gens évoluent, voyagent, veulent retrouver des produits qu'ils ont découverts en Europe. Aujourd'hui 80 % du chocolat que nous vendons est noir et les clients québécois adorent quand il y a beaucoup de cacao, souvent plus de 86 % . »

À force de persévérance et de patience et profitant de l'ouverture des Canadiens aux produits européens, l'entreprise a progressé régulièrement. Aujourd'hui, Euro-Excellence embauche 35 personnes dont 18 représentants sur les routes.

Elle importe 700 tonnes de produits par an dont 400 tonnes de chocolat. Cela représente 2000 produits différents provenant d'une cinquantaine de compagnies et vendus dans 2200 points de vente au Canada.

« Environ 60 à 70 % de nos ventes sont réalisées par les petits commerces mais notre progression est très forte dans les supermarchés Metro, IGA, Provigo ou Loblaw's. »

Afin d'attirer l'attention du con-



PHOTO ARMAND TROTIER, LA PRESSE

André Clémence a toujours « nagé » dans le chocolat. Il est né dans une boulangerie. Ses deux grands-pères étaient l'un boulanger, l'autre pâtissier.

sommateur, Euro-Excellence a créé des présentoirs en bois « Chocolats du monde » que l'entreprise gère elle-même dans les supermarchés.

« Nous vendons 100 000 tablettes de chocolat par mois au Canada dont 80 % au Québec et le système de rayons spécialisés qui n'exis-

**« Il y a 20 ans, les gens ne connaissaient pas le chocolat noir. Aujourd'hui 80 % du chocolat que nous vendons est noir et les clients québécois adorent quand il y a beaucoup de cacao, souvent plus de 86 % . »**

taient pas avant fonctionne bien. Il faut dire qu'on offre les présentoirs faits sur mesure par un ébéniste. Cela met les produits en valeur et puis, nous faisons nous-même le service. Les représentants combient les tablettes, mettent les étiquettes. Le gérant paie le café et fait des profits ! »

Parmi le million de dollars de produits stockés dans l'entrepôt de l'entreprise située à LaSalle, notons les marques de chocolat Côte d'Or, Poulain, Toblerone, Dolfin, Swiss Délice et d'autres bonnes choses très populaires en Europe comme les produits Haribo, Maxim's, les nougats de Montélimar, les cachou Lajaunie, les pas-

tilles Vichy, les gâteaux Brossard, les caramels Carambar, les gommes Hollywood Chewing gum, les confitures Materne, les sirops William, les galettes au beurre, les crêpes dentelle et les sablés champenois fabriqués avec du champagne : un véritable paradis des gourmands !

20 ans, la mondialisation a changé beaucoup de choses : « Cadbury a racheté Carambar, Cachou Lajaunie, Poulain et Kraft a racheté Suchard et Côte d'Or, explique-t-il. Les gros achètent les petits. »

Mais Euro-Excellence occupe une niche : les produits de qualité, bien présentés, plus chers mais respectant les nouveaux goûts des consommateurs.

« Nous ne vendons que des produits de spécialités, des chocolats fins sans graisse végétale, des biscuits au beurre, dit André Clémence. Les consommateurs ont des goûts plus diversifiés alors les fabricants ont suivi : on trouve des chocolats aux fruits, aux noix. Nous avons même un catalogue bio, des chocolats sans sucre pour les diabétiques et des produits équitables. »

André Clémence s'est toujours donné deux objectifs : fournir un service impeccable aux magasins et donner le plus large choix possible aux consommateurs. « Depuis le début, comme je m'attaquais à un petit marché, j'ai choisi de ne vendre que des produits frais et de les vendre en petite quantité, dit-il. Si un magasin veut trois tablettes de chocolat et quatre pots de confiture, on lui envoie ce qu'il réclame et nous assurons l'envoi dans les trois jours après la commande. Ma politique est de

protéger le petit commerce qui se donne du mal pour vendre. Souvent, les compagnies européennes pensent que parce qu'on est au Canada, on va vendre de grosses quantités mais tout se fait progressivement. Il faut s'adapter au marché. »

Euro-Excellence fait face aux impératifs administratifs. L'arrivée du conteneur, une fois par mois, coûte cher en paperasseries et en contrôles.

Ensuite, pour être conforme à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, il faut ré-étiqueter la plupart des produits pour indiquer dans les deux langues les ingrédients, la valeur nutritive, les mises en garde contre les allergies aux noix, aux oeufs, au gluten, etc.

« J'ai dû investir 200 000 \$ en machines pour adapter les produits au marché canadien car avant on faisait tout à la main, dit-il. Mais avec le stock qu'on a maintenant... » Heureux de son succès, André Clémence, que la France a honoré de son Ordre du mérite agricole l'an dernier, estime que lancer des produits européens au Canada est un travail de longue haleine. « C'est un travail de fourmi mais c'est passionnant, dit-il. Maintenant il faut savoir gérer la progression. D'autres entreprises nous proposent leurs produits mais je n'ai plus assez de place dans mon entrepôt ! »

# Maisons préusinées à Matane pour le Nunavik

HENRI MICHAUD  
LE SOLEIL

MATANE – Une entreprise de Matane, Construction CEG, livrera, d'ici quelques jours, une dizaine de maisons préusinées à l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Nunavik.

« Les maisons sont destinées aux infirmières et infirmiers qui travaillent pour l'Agence de cette région, confirme Charles-Éric Gauthier, un jeune entrepreneur de Matane.

Dix maisons ont été embarquées sur le *Anna Desgagnés* et elles seront livrées à Kuujuaq, à 1300 km au nord de Québec, dans les prochains jours.

« Les maisons, isolées pour affronter efficacement le rude climat des territoires nordiques, sont équipées d'un système unique d'entreposage des eaux usées et de consommation. »

Deux réservoirs sont installés sous le plancher du rez-de-chaussée, dans un espace chauffé. Le réservoir d'eau potable est rempli à l'aide d'un tuyau accessible de l'extérieur alors que les eaux usées sont retenues dans un autre compartiment jusqu'à la vidange.

La vidange des installations septiques s'effectue par une trappe spécialement aménagée à l'avant de la résidence. La livraison des 10 maisons, sur les 27 commandées, s'inscrit dans un contrat de 5,7 millions accordé par

l'Agence nordique de santé. Deux maisons ont été livrées en juin. Dix partent cette semaine tandis que deux autres seront embarquées sur un navire au milieu d'août. Les dernières maisons quitteront Matane en septembre, explique M. Gauthier. Elles seront installées dans huit villages du Nunavik.

L'entreprise matanaise a confié le contrat de construction à une firme spécialisée dans la construction de maisons préfabriquées : Concept Mat.

« Cette entreprise, propriété de ma soeur Isabelle, a déjà construit 46 résidences similaires pour le compte de la Société d'habitation du Québec, en 1999. La construction des nouvelles maisons a débuté en juin et le contrat procure de l'emploi à une soixantaine de personnes. »

Construction CEG et Concept Mat privilégient l'achat local. « Environ 90 % de tous les matériaux nécessaires sont achetés dans la région, assure M. Gauthier. Seuls les matériaux et équipements ultra-spécialisés sont acquis hors de la région de Matane. « L'entreprise espère obtenir de nouveaux contrats en 2005, pour développer une expertise additionnelle dans la construction de maisons destinées à un climat plus rigoureux. En 1996 et 1998, l'entreprise a conçu 22 résidences haut de gamme destinées à la région de Moscou.



PHOTO LE SOLEIL

Dix maisons ont été embarquées ces jours-ci sur le *Anna Desgagnés* à Matane et elles seront livrées à Kuujuaq, à 1300 km au nord de Québec, dans les prochains jours. En 1996 et 1998, l'entreprise matanaise a conçu 22 résidences haut de gamme destinées à la région de Moscou.

# Raynox ne rouille pas

STÉPHANE CHAMPAGNE  
COLLABORATION SPÉCIALE

Être fabricant de réservoirs et d'équipement en acier inoxydable peut sembler banal au premier abord. Mais pas pour Jocelyne Senécal et Raynald Ostiguy, copropriétaires de Raynox, à Saint-Césaire, en Montérégie.

« La richesse de notre entreprise, c'est notre clientèle. Nous faisons affaire avec des passionnés, des amateurs de bonne chère, des gens qui aiment la vie », affirment à l'unisson M<sup>me</sup> Senécal et M. Ostiguy, dont les plus gros réservoirs (ceux de 40 000 litres) peuvent atteindre 10 mètres de hauteur sur trois mètres de diamètre.

Fabriquer sur mesure des cuves de fermentation ou d'entreposage pour des vigneron, des cidriculteurs, voire des acériculteurs ayant une tendance épicurienne et désirant préparer les meilleurs produits agroalimentaires est on ne peut plus grisant, expliquent les propriétaires de Raynox.

La PME de 24 employés, dont le chiffre d'affaires friserait cette année les 3 millions de dollars, est tellement motivée par l'industrie vinicole qu'elle souhaite se spécialiser dans ce créneau, occupé pour le moment par les Européens.

Lentement mais sûrement, Raynox commence à se faire un nom en Ontario et aux États-Unis. Ses produits ont d'ailleurs trouvé preneurs jusqu'au Nebraska et en Pennsylvanie.

« Notre objectif, c'est de pouvoir offrir une gamme complète de pro-

duits aux vigneron, aux cidriculteurs et bientôt aux brasseurs de bière. Il faut qu'en entrant ici le client n'ait pas besoin d'aller ailleurs », mentionne Jocelyne Senécal, spécialisée dans la prospection de nouveaux marchés.

En plus de ses cuves (appelées aussi réservoirs), la PME vient de mettre au point un pressoir à raisins, lequel sera testé à l'automne chez un vigneron québécois. La fabrication d'un dégrappoir-fouloir (étape précédant le pressage du raisin) fait également partie des plans de la PME.

Quant aux autres produits nécessaires à la fabrication du vin qui ne font pas partis de son catalogue, Raynox souhaite les offrir en devenant distributeur d'un fabricant européen.

Compte tenu de la forte valeur de l'euro, qui affecte les exportations européennes vers l'Amérique du Nord, trouver un partenaire sur l'ancien continent ne devrait pas être trop laborieux pour la PME de Saint-Césaire.

« Un industriel français, qu'on ne connaît pas et qui a entendu parler de nous, a téléphoné récemment pour voir si on était intéressés à distribuer ses produits », s'étonne encore Raynald Ostiguy.

Au dire de ses propriétaires, Raynox serait le seul sur la côte est américaine à produire du matériel en acier inoxydable destiné aux producteurs vinicoles.

« Notre force, c'est de pouvoir être près du client, de faire des produits sur mesure. Les gros fabricants ne peuvent pas se permettre cela », note Jocelyne Senécal.

L'autre force de la PME est qu'elle transforme de A à Z les feuilles d'acier inoxydable (de grades 304 et 316) qu'elle importe des États-Unis. Pliage, coupage, assemblage, soudage, polissage, tout est transformé dans les ateliers de 3000 mètres carrés, faisant partie d'un complexe industriel que l'entreprise a acheté de la municipalité de Saint-Césaire en 2003.

## Tremcar

À ses débuts en 1996, Raynox était une filiale de Tremcar, un important constructeur québécois de semi-remorques citernes en acier inoxydable. Raynox avait pour mandat de fabriquer les pas-



PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE, COLLABORATION SPÉCIALE

Jocelyne Senécal et Raynald Ostiguy, co-propriétaires de Raynox, devant quelques modèles de cuves qu'ils fabriquent à Saint-Césaire en Montérégie.

serelles, échelles, supports à boyaux et autres cabinets pour les citernes de Tremcar.

Sous la présidence de Raynald Ostiguy, soudeur de formation, Raynox a fait ses premières armes dans le domaine du vin en 1999 lorsqu'un vigneron de Mont-Saint-Grégoire lui a commandé

« La richesse de notre entreprise, c'est notre clientèle. Nous faisons affaire avec des passionnés, des amateurs de bonne chère, des gens qui aiment la vie. »

des cuves.

« Il ne se faisait rien ici. La plupart des vigneron achetaient leurs cuves d'Italie. Il y avait une demande », évoque Raynald Ostiguy.

Le cidriculteur et distillateur de

Rougemont Michel Jodoin se procurait ses cuves de fermentation en Allemagne. Il a mis au défi Raynald Ostiguy de fabriquer des cuves pouvant rivaliser avec les produits germaniques. Ravi, le cidriculteur Jodoin a dit *Auf Wiedersehen* aux cuves allemandes et utilise maintenant des produits de Saint-Césaire.

Aujourd'hui, la moitié de la production de la PME est vendue à l'industrie du transport agroalimentaire. Le reste est destiné à l'industrie vinicole, mais aussi aux boulangeries, aux fromageries, etc. D'ailleurs, la fromagerie des moines bénédictins de Saint-Benoît-du-Lac est équipée d'une table de premier pressage pour fromage, fabriquée sur mesure par Raynox.

En 2001, Tremcar a vendu Raynox à Raynald Ostiguy et Jocelyne Senécal, un tandem d'affaires qui « se complète bien », disent-ils. M<sup>me</sup> Senécal occupait le poste de vice-présidente à Tremcar, propriété de son conjoint, l'hom-

me d'affaires Jacques Tremblay.

L'entreprise, rebaptisée Raynox 2000, se fait de plus en plus connaître en participant à diverses expositions vinicoles, dont celle, très courue, de Lancaster en Pennsylvanie, où 2000 artisans de la vigne se donnent rendez-vous annuellement.

Même si la croissance est au rendez-vous depuis 1996, la PME a dû composer avec de nombreux aléas, notamment le prix du zinc et du chrome qui a explosé à la Bourse, faisant du coup grimper le prix de l'acier inoxydable. Aussi, le recrutement de soudeurs demeure difficile.

« Trouver un bon soudeur, c'est déjà quelque chose ; c'est encore plus dur d'en trouver qui sont spécialisés en acier inoxydable », dit Jocelyne Senécal.

À court terme, la PME souhaite investir dans l'achat de matériel *high tech*, notamment une soudeuse automatisée. Elle est également sur le point d'ouvrir un entrepôt près de la péninsule du Niagara, endroit rendu célèbre grâce à ses vins de glace.

## L'ENTREPRISE

### Raynox

Année de fondation : 1996

Activités : Fabrication de cuves et d'équipement en inox

Actionnaires : Jocelyne Senécal et Raynald Ostiguy

Chiffre d'affaires :

Trois millions en 2004

Marché : Nord-américain

Nombre d'employés : 24

Siège social : Saint-Césaire

Site Web : www.raynoxinc.com

## COVOITURAGE

# Un enjeu de ressources humaines

## COVOITURAGE

suite de la page 1

À ce jour, 14 entreprises ont mis en oeuvre le programme et 246 autres ont manifesté de l'intérêt pour la formule de jumelages interentreprises sous la gouverne des trois Centres de gestion des déplacements de la région de Montréal.

Le rapport d'évaluation d'Allégo, publié en mars 2004, lève le voile sur les effets constatés au chapitre de la gestion du personnel par les premiers employeurs qui ont adhéré au programme.

En plus de Bombardier Aéronautique, il s'agit de l'hôpital Charles-Lemoyne, d'Environnement-Canada et de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, de l'Hôpital Maisonnette-Rosemont et de Vapor Rail.

La majorité des employeurs participants ont noté des améliorations de leurs relations avec leurs employés.

Monica Gandulfo, chargée de projets à l'AMT, explique : « Le transport vers le travail n'est pas une responsabilité de base de l'entreprise. Lorsqu'il s'en préoccupe, l'employeur montre qu'il a à coeur le bien-être de son personnel ».

Le rapport d'évaluation souligne également que la participation à Allégo a un impact positif sur l'image de marque des entreprises puis qu'elle les associe à des bienfaits sociaux et environnementaux qui dépassent le cadre de leurs activités de base.

Selon M<sup>me</sup> Ganfulco, le covoiturage a également une influence positive sur les relations entre les employés parce qu'il permet de créer de nouveaux réseaux entre des gens de services différents.

Les covoitureurs sondés pour évaluer le programme notent, de leur côté, une diminution de leurs coûts de transport et de leur stress.

Malgré ces avantages, ce mode de déplacement demeure margi-



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©

Sept employés de Bombardier montent à bord de la camionnette commune pour retour à la maison. De gauche à droite, Sylvain Boismenu, Stéphane Carrière, Larry Shorkey, Michel Dussault, Maurice Lalonde, Richard Hanon et Claude Dupéré.

nal. « Lorsqu'ils forment des unités sur une base individuelle, les gens se découragent. Voilà pourquoi nous préconisons que les entreprises prennent l'initiative de faire la promotion du covoiturage, qu'elles fournissent les outils de jumelage et surtout, qu'elles offrent des mesures incitatives », dit M<sup>me</sup> Ganfulco.

La plus importante de ces mesures est de faciliter le retour à domicile en cas d'urgence. À CGI, adhérent au programme Allégo depuis 2003, les participants ont droit à un nombre illimité de

coupons de taxi en cas d'urgence familiale ou médicale.

André Trudel, directeur général de la Corporation D-trois-pierres, expérimente deux modes différents de covoiturage depuis plus de deux ans. Il transporte dans son auto deux employés depuis le centre-nord de Montréal jusqu'à Rivière-des-Prairies. Le même trajet en transport en commun leur prendrait 90 minutes de plus. Pour les déplacements dans l'ouest de l'île, l'entreprise d'insertion en agrotourisme qu'il dirige a fait l'acquisition de deux

autobus pour transporter une cinquantaine de jeunes.

Ces véhicules font matin et soir la navette entre le métro Côte-Vertu et la ferme du Cap St-Jacques, gérée par D-trois-pierres.

« Pour une entreprise comme la nôtre, faciliter les déplacements et réduire le temps de transport est indispensable pour assurer la rétention du personnel et hausser l'assiduité. Le covoiturage est une des conditions gagnantes pour assurer le succès de notre programme d'insertion », dit M. Trudel.

# Concert Industries diminue sa perte

PRESSE CANADIENNE

Le fabricant de textiles spécialisés Concert Industries, qui s'est placé sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies en août 2003, a considérablement diminué sa perte nette au cours de son deuxième trimestre, alors que ses revenus ont augmenté de 17,8 %.

La perte nette de Concert a été de 900 000 \$, ou 0,04 \$ par action, pour la période terminée le 30 juin, comparativement à une perte nette de 5,9 millions, ou 0,18 \$ par action, pour le deuxième trimestre de l'an dernier.

« La perte nette du deuxième trimestre de 2004 englobe des frais de restructuration de 1,1 million engagés au titre de la procédure judiciaire, qui sont surtout constitués d'honoraires divers », a précisé l'entreprise. Le revenu a augmenté de 6,9 millions, pour passer à 45,7 millions, « en raison d'une hausse des volumes tant en Amérique du Nord qu'en Europe ».

Concert Industries Ltd. fabrique des étoffes non tissées à base de fibre cellulosique. Les étoffes, absorbantes, entrent dans la fabrication de produits d'hygiène personnelle, dont les produits d'hygiène féminine et les produits pour l'incontinence adulte, entre autres.

La société possède des installations de fabrication au Canada à Gatineau et à Thurso et en Allemagne. Lancée en Colombie-Britannique en 1993, l'entreprise a cessé ses activités dans cette province et déménagé son siège à Gatineau, en 2003 ; ses difficultés sont dues notamment à l'actuelle surcapacité dans cette industrie. Vendredi, à la Bourse de Toronto, le titre a grimpé à 0,095 \$.

# Swatch n'aura pas à se défendre d'évasion fiscale

AGENCE FRANCE-PRESSE

GENÈVE — Le Suisse Swatch, numéro 1 mondial de l'horlogerie, a annoncé que la plainte de deux anciens employés contre le groupe, qui avait fait chuter son titre, avait été rejetée par le département du Travail américain.

« Après avoir terminé son enquête, le ministère du Travail des États-Unis a clairement indiqué qu'il ne voyait aucune raison d'appliquer la loi Sarbanes-Oxley », indique le groupe dans un communiqué.

Les deux ex-employés avaient engagé une procédure devant le Département américain du travail, sous l'égide de cette loi, qui assure une protection aux salariés révélant d'éventuelles irrégularités comptables dans leur entreprise.

Ils accusaient notamment le groupe horloger d'évasion fiscale, en l'occurrence d'avoir procédé à des montages financiers pour payer moins d'impôts en utilisant une filiale basée à Hong Kong.

Selon le communiqué de Swatch, la décision américaine se base sur le fait que les faits reprochés n'ont pas eu lieu aux États-Unis.

Le groupe horloger avait indiqué précédemment que les deux ex-employés avaient travaillé comme contrôleurs régionaux, l'un à Hong Kong et l'autre à Singapour, mais jamais aux États-Unis. En outre, le groupe n'est pas coté à New York, faisait valoir Swatch.

Dans son communiqué, Swatch précise avoir été informé de la décision américaine samedi par ses avocats aux États-Unis.

Cette affaire, révélée dans la pres-

se anglo-saxonne, avait déclenché une tempête boursière contre le titre Swatch, qui avait chuté de près de 10 % vendredi dernier à l'ouverture de la Bourse suisse.

Le groupe avait réagi en indiquant être au courant de cette plainte et en annonçant qu'une enquête interne était en cours. « Les premiers résultats de cette enquête confirment qu'il n'y a pas eu violation de la loi », avait alors affirmé Swatch.

Pour Swatch, il s'agit d'un cas classique de conflit du travail, l'un des deux employés réclamant plus que son indemnité de départ contractuelle.

Le groupe Swatch est le leader mondial de l'horlogerie avec un chiffre d'affaires de presque 2,6 milliards d'euros, réalisé par 20 000 employés.

# Après une perte, Roctest se redresse

PRESSE CANADIENNE

Le fabricant de capteurs et instruments de mesure de haute précision Roctest Ltée a réalisé un bénéfice net de 304 138 \$, ou 0,07 \$ par action, au deuxième trimestre de 2004, alors qu'au trimestre de l'an dernier, l'entreprise de Saint-Lambert avait enregistré une perte nette de 333 123 \$, ou 0,08 \$ par action.

« Il s'agit d'un redressement de plus de 880 000 \$ du bénéfice avant impôts », a indiqué Roctest dans un communiqué, hier.

« La société affiche ainsi un second trimestre consécutif profitable sur ses opérations courantes après quatre trimestres déficitaires en 2003. »

Les revenus ont atteint 5,96 mil-

lions durant la période de trois mois terminée le 30 juin dernier, comparativement à 4,54 millions un an auparavant.

Au 30 juin dernier, le carnet de commandes de Roctest s'élevait à 5,4 millions, comparativement à 3,1 millions à la même date en 2003.

Pour les six premiers mois de l'exercice 2004, les revenus consolidés de Roctest ont atteint 11,02 millions, en comparaison de 9,15 millions pour la période correspondante en 2003, ce qui représente une augmentation de 20,4 %.

Pour la période, l'entreprise a connu un bénéfice net de 635 527 \$, ou 0,14 \$ par action, comparativement à une perte de 647 175 \$, ou 0,15 \$ par action.

« Nous sommes satisfaits de ces résultats, qui démontrent la justesse des mesures prises par la société en décembre dernier dans le cadre de son plan de redressement », a commenté le président du conseil, John LeBoutillier.

« L'objectif pour 2004, établi en début d'année, était de permettre à tous les secteurs de Roctest de renouer avec une croissance soutenue et un niveau acceptable de rentabilité.

« Nous sommes confiants que Roctest poursuivra sa lancée et présentera au cours des prochains trimestres des résultats financiers positifs qui permettront à l'entreprise de poursuivre le déploiement de son plan stratégique et opérationnel. »

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

**Appels d'offres**

### Montréal

Service des services administratifs

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h aux dates ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

**Catégorie: Services professionnels**  
**Appel d'offres: 04-8138**  
**Descriptif:** Gestion de projets - programme de protection des bâtiments du service de la sécurité incendie de la Ville de Montréal  
**Visite:** Les soumissionnaires pourront effectuer la visite d'un bâtiment le mercredi 25 août à 14 h en se présentant à l'adresse suivante:  
 Caserne #5  
 105, rue Ontario Est  
 Montréal (Québec)  
**Date d'ouverture:** 2 septembre 2004  
**Dépôt de garantie:** Aucun  
**Renseignements:** M. Pierre Gatineau, agent d'approvisionnement - (514) 872-0349

**Catégorie: Biens et services**  
**Appel d'offres: 04-8189**  
**Descriptif:** Pierre concassée (36 mois)  
**Date d'ouverture:** 2 septembre 2004  
**Dépôt de garantie:** 5% (chèque visé ou cautionnement)  
**Renseignements:** Mme Renée Veillette, agente d'approvisionnement - (514) 872-1028

**Documents:** Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 16 août 2004 au Service des services administratifs, 9515, rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Z4, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, contre un paiement de 50 \$, non remboursable.  
**Vente du cahier des charges:**  
**Téléphone: (514) 872-1000**  
**Télécopieur: (514) 872-9693**

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

**Montréal, 16 août 2004**

La greffière de la Ville  
**M<sup>e</sup> Jacqueline Leduc**

**AVIS AUX UTILISATEURS DE CÉRIVASTANINE (« BAYCOL ») RÉSIDANT AU QUÉBEC ET AUX MEMBRES DE LEUR FAMILLE DU RÈGLEMENT PROPOSÉ DU RECOURS COLLECTIF**

**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT AVIS. IL POURRAIT AVOIR UNE INCIDENCE SUR VOS DROITS.**

**Avis**  
 Le présent avis s'adresse à toutes les personnes résidant au Québec à qui on a prescrit de la cérivastanine (« Baycol ») et aux membres de leur famille.

**Objet du présent avis**  
 Un recours collectif a été intenté au Québec contre Bayer Inc. et Bayer A.G. (ci-après, les « Défenderesses ») dans le cadre duquel il est allégué que le médicament pharmaceutique cérivastanine, également connu sous le nom de « Baycol », a causé des préjudices corporels à certaines personnes.

Les sociétés Bayer ont annoncé publiquement qu'elles souhaitent indemniser les personnes se trouvant au Canada qui ont pris du Baycol et ont souffert de façon contemporaine de rhabdomyolyse, bien que Bayer nie être tenue, en vertu de la loi, de verser ces indemnités.

Une entente a été conclue entre les demandeurs (les personnes qui ont intenté la poursuite) et les Défenderesses (le « Règlement »). Le Règlement ne prendra effet que si il est approuvé par la Cour supérieure du Québec et par la Cour supérieure de justice de l'Ontario.

**Modalités du Règlement proposé**  
 Si le Règlement est approuvé, les Membres seront admissibles à une indemnité compensatoire aux termes de la Convention de Règlement conformément aux barèmes suivants :

Niveau I : Rhabdomyolyse contemporaine à l'ingestion de Baycol. Aucune hospitalisation n'a été nécessaire.	10 000 \$, incluant la valeur de toute réclamation du Groupe 2 répartie de la façon suivante : Membres du Groupe 1, 100%, moins les paiements faits aux Membres du Groupe 2, qui en totalité ne doit pas excéder 5%. Les Membres du Groupe 2 qui sont le conjoint ou les enfants du Membre du Groupe 1 recevront en parts égales 4%. Les autres Membres du Groupe 2 recevront en parts égales 1%.
Niveau II : Rhabdomyolyse contemporaine à l'ingestion de Baycol. L'hospitalisation a été nécessaire, mais pas la dialyse.	25 000 \$, plus 1 000 \$ pour chaque jour d'hospitalisation initiale aux fins du traitement de la rhabdomyolyse (ce qui exclut expressément les soins de réadaptation et les soins aux malades chroniques), incluant la valeur de toute réclamation du Groupe 2 répartie de la façon suivante : Membres du Groupe 1, 100%, moins les paiements faits aux Membres du Groupe 2, qui en totalité ne doit pas excéder 5%. Les Membres du Groupe 2 qui sont le conjoint ou les enfants du Membre du Groupe 1 recevront en parts égales 4%. Les autres Membres du Groupe 2 recevront en parts égales 1%.
Niveau III : Rhabdomyolyse contemporaine à l'ingestion de Baycol. L'hospitalisation a été nécessaire de même que la dialyse ou d'autres traitements hospitaliers exceptionnels.	50 000 \$; plus 1 000 \$ pour chaque jour d'hospitalisation initiale aux fins du traitement de la rhabdomyolyse (ce qui exclut expressément les soins de réadaptation et les soins aux malades chroniques), plus 2 000 \$ pour chaque traitement de dialyse, jusqu'à concurrence de 50 000 \$; à raison d'une indemnité totale maximale de 100 000 \$, incluant la valeur de toute réclamation du Groupe 2 répartie de la façon suivante : Membres du Groupe 1, 100%, moins les paiements faits aux Membres du Groupe 2, qui en totalité ne doit pas excéder 5%. Les Membres du Groupe 2 qui sont le conjoint ou les enfants du Membre du Groupe 1 recevront en parts égales 4%. Les autres Membres du Groupe 2 recevront en parts égales 1%.
Niveau IV : Rhabdomyolyse contemporaine à l'ingestion de Baycol. L'hospitalisation a été nécessaire. La personne continue de nécessiter une dialyse permanente ou est décédée d'une cause directement attribuable à la rhabdomyolyse.	30 ans et moins : 175 000 \$ 31 à 40 ans : 165 000 \$ 41 à 54 ans : 155 000 \$ 55 à 69 ans : 145 000 \$ 70 ans et plus : 130 000 \$ incluant la valeur de toute réclamation du Groupe 2 répartie de la façon suivante : Membres du Groupe 1, 100%, moins les paiements faits aux Membres du Groupe 2, qui en totalité ne doit pas excéder 5%. Les Membres du Groupe 2 qui sont le conjoint ou les enfants du Membre du Groupe 1 recevront en parts égales 4%. Les autres Membres du Groupe 2 recevront en parts égales 1%.
Niveau V : Rhabdomyolyse contemporaine à l'ingestion de Baycol qui a causé d'autres préjudices graves qui ne font pas partie des Niveaux I à IV ou des réclamations dans le cadre desquelles la cause de la rhabdomyolyse fait l'objet d'un litige.	Ces réclamations feront l'objet d'une médiation, puis, s'il y a lieu, d'un arbitrage obligatoire.

Les sommes indiquées ci-dessus ont pour but de compenser de façon juste et raisonnable les dommages généraux des membres du Groupe 1 ainsi que les réclamations dérivées y afférentes. Toutes les indemnités compensatoires seront versées aux membres du Groupe 1. Aucun paiement distinct ne sera fait aux membres du Groupe 2.

Toute perte de revenus d'emploi subie par un membre du Groupe 1 qui est attestée par les pièces justificatives prévues dans le Règlement sera compensée en sus des indemnités indiquées ci-dessus. Les exécuteurs testamentaires, les administrateurs ou les représentants des membres du Groupe 1 décédés peuvent présenter une demande d'indemnisation pour pertes de revenus futurs pour le compte de ceux-ci.

# Perte pour NeuroChem

LA PRESSE

La société Neurochem a annoncé hier que le deuxième trimestre 2004, terminé le 30 juin, se traduisait par une perte de 14 millions (47 cents par action).

Pour le trimestre correspondant, en 2003, l'entreprise a aussi accusé une perte de 3,5 millions (15 cents par action).

La société annonce aussi qu'elle a complété en juillet un placement de 10,5 millions de dollars.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

**Appel d'offres**

### Montréal

Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal, à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour :

**Catégorie : Travaux**  
**Appel d'offres : 6113**  
**Descriptif :** Parc du Mont-Royal / Reconstruction de l'escalier de l'Escarpe-ment  
**Date d'ouverture : 2 septembre 2004**  
**Dépôt de garantie :** 55 000 \$ cautionnement ou chèque visé  
**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 16 août 2004 au Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie, situé au 2053, av. Jeanne-d'Arc 4<sup>e</sup> étage, Montréal. Heures d'ouverture du bureau des soumissions : de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30, contre un paiement de 35 \$, non remboursable.  
**Renseignements :** Mme Sylvie Desjardins  
**Vente du cahier des charges :** 16 août 2004  
**Téléphone : (514) 872-1473**  
**Télécopieur : (514) 872-1458**

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal 16 août 2004  
 La greffière de la Ville  
**M<sup>e</sup> Jacqueline Leduc**

**Appel d'offres**

### Montréal

Service des services administratifs

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal, à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

**Catégorie: Services professionnels**  
**Appel d'offres: 04-8066**  
**Descriptif:** Projet cité électronique - Portail Ville  
**Date d'ouverture: 9 septembre 2004**  
**Dépôt de garantie:** Aucun  
**Renseignements:** M. Pierre Gatineau, agent d'approvisionnement - (514) 872-0349  
**Documents:** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 16 août 2004 au Service des services administratifs, 9515, rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Z4, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, contre un paiement de 50 \$, non remboursable.  
**Vente du cahier des charges:**  
**Téléphone: (514) 872-1000**  
**Télécopieur: (514) 872-9693**

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, 16 août 2004

La greffière de la Ville  
**M<sup>e</sup> Jacqueline Leduc**

3248631

LES PETITES ANNONCES 987-VENDU

100 IMMOBILIER, 200 MARCHANDISES ET SERVICES, 300 OFFRES D'EMPLOI, 400 SERVICES PERSONNELS, 500 VÉHICULES AUTOMOBILES, 600 LOISIRS ET VÉHICULES RÉCRÉATIFS

700 et 800 AFFAIRES ET AVIS — Publiées dans le cahier La Presse Affaires, du lundi au samedi

HEURES DE TOMBÉE MARDI AU SAMEDI 17H, LA VEILLE DE LA PARUTION DIMANCHE ET LUNDI 17H, LE VENDREDI PRÉCÉDENT ANNONCES ENCADRÉES 48H, AVANT LA PARUTION

COMMENT NOUS JOINDRE PAR TÉLÉPHONE (514) 987-8363 SANS FRAIS 1 866 987-8363 PAR TÉLÉCOPIEUR (514) 848-6287

Résidentiel - vente .....100-129 Résidentiel - location .....131-156 Commercial - vente .....160-173 Commercial - location .....180-192

100 VISITES LIBRES ANGUS, Rosemont condo luxe, 2 ch. foyer, lattes, stat., libre. 4784 de Chambly, no. 1, 14-15 août 14h-17h. 514-238-2305

101 ÎLE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, PETIT BIJOU Duplex détaché, 5/1/2, briques, jardin, gar. Près métro, commodités. 229 000 \$. 514-349-1204

102 BORD DE L'EAU A MORIN HEIGHTS, dans un parc privé de 2500 acres, terrains 225 000 pi<sup>2</sup>, 260' de rive sur le lac Balzac, 0,60\$ le pi<sup>2</sup>. 450-602-0591, 514-951-7755. www.lacbalzac.com

103 VIEUX-MONTRÉAL CONDO 1630'car., renversant, 2+1 ch., mezzanine, terrasse, foyer, garage, 474 900\$. Carole Baillargeon 514-912-5343 www.carolebaillargeon.com

105 LAVAL RIVE-NORD HAVRES DES ILES, 4 1/2, stat. int., chauffé éclairé, piscine, gym et +, 900 \$ 514-238-2510.

106 RIVE-SUD CARIGNAN, 1990 4+2 ch., 2 garages, 2 th.-pompes, piscine, 31 700 pi<sup>2</sup> etc., 341 000 \$. Sutton Actual inc. crier. Serge Parry 514-990-8157

JARDIN La Collectivité, cott., en rangée, 91, 3 ch., bureau, s/sol fini, garage, piscine, H.T. Rendez-vous, 450-928-9108

LONGUEUIL, secteur Collectivité Nouvelle, triplex, idéal pour proprio occ. Rev. potentiel 30 000 \$. Dég. au printemps 2005. 425 000\$. 450-651-8281.

ST-BRUNO, bung, 3 ch., climatisé, près centre-ville, beau terrain, 158 000\$. M Beaudoin 514-924-2771, imm. Satisfaction 514-912-5343

ST-JEAN, cott., 99, avec gar., 3 ch., 2 s/bains, pl., céramique méditerranéenne d'Espagne et d'Italie, cave à vin s/sol, terr. arrière 2 étages, près d'un golf, 185 000\$. 450-349-4531

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

13205 LAPLACE 13205 LAPLACE

VOIR SOLUTION À LA FIN DES PETITES ANNONCES

HEURES DE TOMBÉE MARDI AU SAMEDI 17H, LA VEILLE DE LA PARUTION DIMANCHE ET LUNDI 17H, LE VENDREDI PRÉCÉDENT ANNONCES ENCADRÉES 48H, AVANT LA PARUTION

COMMENT NOUS JOINDRE PAR TÉLÉPHONE (514) 987-8363 SANS FRAIS 1 866 987-8363 PAR TÉLÉCOPIEUR (514) 848-6287

Résidentiel - vente .....100-129 Résidentiel - location .....131-156 Commercial - vente .....160-173 Commercial - location .....180-192

100 VISITES LIBRES ANGUS, Rosemont condo luxe, 2 ch. foyer, lattes, stat., libre. 4784 de Chambly, no. 1, 14-15 août 14h-17h. 514-238-2305

101 ÎLE DE MONTRÉAL AHUNTSIC, PETIT BIJOU Duplex détaché, 5/1/2, briques, jardin, gar. Près métro, commodités. 229 000 \$. 514-349-1204

102 BORD DE L'EAU A MORIN HEIGHTS, dans un parc privé de 2500 acres, terrains 225 000 pi<sup>2</sup>, 260' de rive sur le lac Balzac, 0,60\$ le pi<sup>2</sup>. 450-602-0591, 514-951-7755. www.lacbalzac.com

103 VIEUX-MONTRÉAL CONDO 1630'car., renversant, 2+1 ch., mezzanine, terrasse, foyer, garage, 474 900\$. Carole Baillargeon 514-912-5343 www.carolebaillargeon.com

105 LAVAL RIVE-NORD HAVRES DES ILES, 4 1/2, stat. int., chauffé éclairé, piscine, gym et +, 900 \$ 514-238-2510.

106 RIVE-SUD CARIGNAN, 1990 4+2 ch., 2 garages, 2 th.-pompes, piscine, 31 700 pi<sup>2</sup> etc., 341 000 \$. Sutton Actual inc. crier. Serge Parry 514-990-8157

JARDIN La Collectivité, cott., en rangée, 91, 3 ch., bureau, s/sol fini, garage, piscine, H.T. Rendez-vous, 450-928-9108

LONGUEUIL, secteur Collectivité Nouvelle, triplex, idéal pour proprio occ. Rev. potentiel 30 000 \$. Dég. au printemps 2005. 425 000\$. 450-651-8281.

ST-BRUNO, bung, 3 ch., climatisé, près centre-ville, beau terrain, 158 000\$. M Beaudoin 514-924-2771, imm. Satisfaction 514-912-5343

ST-JEAN, cott., 99, avec gar., 3 ch., 2 s/bains, pl., céramique méditerranéenne d'Espagne et d'Italie, cave à vin s/sol, terr. arrière 2 étages, près d'un golf, 185 000\$. 450-349-4531

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.

13205 LAPLACE 13205 LAPLACE

VOIR SOLUTION À LA FIN DES PETITES ANNONCES

Immobilier

160 PROPRIÉTÉS À REVENUS HOCHELAGA, Maison neuve... 180 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER 1565 BÉLANGER E (près Papi-neau)...

Marché aux puces

2 SET DE CH. 8 mxc. Vieux rose/gris et l'autre vert/noir. Lit double. Aspect neutre et bien en-tre-tenu...

Offres d'emploi

322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION... 322 HÔTELLERIE, RESTAURATION, ALIMENTATION... 331 ENTRETIEN, SÉCURITÉ, CONCIERGE...

Véhicules automobiles

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES... 550 AUTOMOBILES 550 AUTOMOBILES

Aucun substitut

Véhicules neufs 04 911 coupé 5 disponibles 04 911 cab. 6 disponibles 04 911 C4 S coupé 2 disponibles

Véhicules de démonstration

911 40e anni. arg./noir 5 000 km 04 Cayenne 4 disponibles

Véhicules d'occasion

03 Targa bleu/tan 300 km 01 911 cab. 35 000 km 00 911 coupé noir/noir 36 000 km

Porsche Prestige

230, Michel-Jasmin, Dorval Voie de service de la Côte-de-Liesse (514) 356-7777 www.porscheprestige.com

BMW 328i 2001, 5 vit. bas km, toit équipé, Van A-1, crtr., 12 500 \$ nég. 514-945-7074

BMW 328i 1990, 4 portes, 101 000 km, toit ouvrant, 14 900 \$, Stéphane Park Avenue, 514-899-9000

BMW 328iC, convertible 98-99, 3 en stock. A partir de 23 995 \$. N.A.S. 514 829-3568

BMW 328iC cabrio 99, 5 vit., 140 000 km, Sport's Package, toit dur, pneus hiver, 450-688-1120

BMW 328iC Cabrio 99, 5 vit., 140 000 km, Sport's Package, toit dur, pneus hiver, 450-688-1120

BMW 328i 1998, 102 000 km, argent, cuir noir, 119 000 \$, 514-337-9495, 514-609-9495

BMW 328i 1997, très propre, équipée, bleu, pas rouille, 25000 \$, 514-965-1742

BMW 328i 1993, 2 ptes, DX, très propre, cuir, impc, bonne proprio, 169 000 km. Vente rapide, 29000 \$, 514-965-1742

BMW 328i 1995, 4 ptes, 119 000 km, pas rouille, 29000 \$, 514-965-1742

BMW 328i 1995, 4 ptes, 119 000 km, pas rouille, 29000 \$, 514-965-1742

BMW 328i 1995, 4 ptes, 119 000 km, pas rouille, 29000 \$, 514-965-1742

BMW 328i 1995, 4 ptes, 119 000 km, pas rouille, 29000 \$, 514-965-1742

BMW 328i 1995, 4 ptes, 119 000 km, pas rouille, 29000 \$, 514-965-1742

BMW 328i 1995, 4 ptes, 119 000 km, pas rouille, 29000 \$, 514-965-1742

BMW 328i 1995, 4 ptes, 119 000 km, pas rouille, 29000 \$, 514-965-1742

Véhicules automobiles

550 AUTOMOBILES Problème de crédit? Besoin d'une auto? Transigez avec de vrais experts, ne laissez pas de amateurs en crédit empirer votre dossier par leur inexpérience.

550 AUTOMOBILES MINI COOPER 2003, jaune/noir, 5 vit., 6000 km. Zénon + ASC. 22 500 \$, 514-917-3393

550 AUTOMOBILES PORSCHE Boxster, 01, man. 44 000km, impeccable, bal, gar. Porsche 45 995\$

550 AUTOMOBILES VOLVO DE BROSSARD \*\*VASTE INVENTAIRE\*\* DÉMONSTRATEURS 04 2000-2004 USAGÉES Garantie 5 ans/160 000 \$

550 AUTOMOBILES VOLVO S40, 2003, 50 000 km, bleu, cuir, gar à 160 000 km. Financement 0.8 à 1.8% 26 950\$

550 AUTOMOBILES MAZDA Miata 1992, tout neuf, très propre, inspectée. 8500\$. Auto Select. 514-968-9248

550 AUTOMOBILES MERCEDES 300E 92 CD, ABS, 139 000km, cuir, pas rouille, 13 500\$, 450-965-0066

550 AUTOMOBILES TOYOTA Camry, 2001, C.E. V6, aut., inspectée, A1, 125 000 km, 15 500 \$, 450-982-3266

550 AUTOMOBILES VOLVO S60, 2001, 150 000 km, cuir, arg., 19 950 \$, 514-735-0555

INDEX DES DÉCÈS ALLARD, Jean-Jacques St-Eustache ANDRUKAITIS, Dr Edouard

550 AUTOMOBILES MAZDA Miata 97, man., 96 000 km, vitre arrière neuve, très propre, 14 500\$, 450-979-1246

550 AUTOMOBILES MERCEDES 300 SE 1991, or, 157 000 km, comme neuve, 2e proprio, 9500 \$, 514-979-3137

550 AUTOMOBILES TOYOTA Corolla LE 01, aut., cuir, 75 000 km, imp. 16 900\$, 450-661-9053

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

DÉCÈS ALLARD, Jean-Jacques 1926-2004 À St-Eustache, le 14 août 2004 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Jean-Jacques Allard,

550 AUTOMOBILES MAZDA Protégé LX 02, aut., 2.0L, a/c, 21 000km, 13 900 \$, S.D. Autos 514-952-9908

550 AUTOMOBILES MERCEDES C230 02 COUPE, man., 92 000 km. Pas d'hiver, Or. int. beige, toit, mags, 1 proprio, 27 000 \$, 514-792-5478

550 AUTOMOBILES TOYOTA Corolla LE 2001, aut., cuir, 47 000 km, imp. 15 900\$, (514) 968-9888

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

DÉCÈS ALLARD, Jean-Jacques 1926-2004 À St-Eustache, le 14 août 2004 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Jean-Jacques Allard,

ASTROLOGIE DU JOUR

BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL Vos liens affectifs et vos relations intimes semblent fortement favorisées. Profitez de ce début de semaine pour démontrer à vos proches combien vous les aimez.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI Avec l'arrivée de la Lune au trigone de votre Signe, en Vierge, les choses tomberont en place d'elles-mêmes sans que vous n'ayez à vous casser la tête.

GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN La Lune conjointe à Mars en Vierge, angulaire aux Gémeaux, pourrait aujourd'hui vous compliquer la vie.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET Indépendamment de Saturne, l'actuelle visite de Vénus en Cancer vous porte à faire de nouvelles expériences.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT L'arrivée d'une nouvelle personne sera susceptible de transformer la dynamique d'un groupe auquel vous appartenez.

VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE En ce début de semaine, la rencontre de la Lune et de Mars dans votre Signe vous rendra particulièrement énergique!

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE Les aspects planétaires favoriseront les nouvelles unions et associations. Ce devrait donc être un bon début de semaine pour solliciter des appuis à l'endroit d'une cause qui vous tient à cœur.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE Vous pourriez aujourd'hui obtenir une réponse qui vous éclairera à effectuer un choix important. Il peut s'agir d'un hasard ou d'une coïncidence qui confirmera ou écartera ce que vous soupçonniez.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE La conjonction aujourd'hui de la Lune avec Mars en Vierge, au carré de votre Signe, pourrait avoir l'effet d'un frein.

CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER Il serait inutile de modifier votre comportement en vue d'impressionner quelqu'un aujourd'hui.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER De belles opportunités se cachent parfois dans des endroits insoupçonnés. Ainsi, un service que vous accepterez de rendre à quelqu'un pourrait vous placer sur une voie qui vous ouvrira des portes.

POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS En ce lundi, la rencontre de la Lune et de Mars sur le premier décan de votre Signe complémentaire, la Vierge, vous rendra doublement énergique.

À toute épreuve MARTINE LACROIX THE BRIDGE

collaboration spéciale martine.lacroix@lapresse.ca

Donneur : Est Vulnérabilité : N/S NORD V9 AV953 RD9 532 OUEST RD8 84 87543 RV8 EST 765432 62 6 10764 SUD A10 RD107 AV102 AD9 Les enchères: OUEST NORD EST SUD Passe 3 ♦ Passe 6 ♣ Passe 2 SA Passe 4 ♥ \* Transfert à cœur. Entame : Le Roi de pique.

Vous avez atteint ce beau chelem à cœur, mais il n'y a que 11 levées : 1 pique, 5 coeurs, 4 carreaux et 1 trèfle. Est-ce que le contrat repose sur l'impasse à trèfle ?

Vous gagnez l'entame à pique dans votre main et vous retirez les atouts en deux tours. Vous encaissez les carreaux maîtres tout en défaussant le Valet de pique du mort sur votre quatrième carreau.

En réalité, il n'y a pas d'impasse, vous n'avez qu'à couvrir la carte d'Est. Si Est fournit un petit, insérez le 9. Ouest devra prendre et rejouer trèfle dans votre fourchette As-Dame.

Vous avez réussi votre contrat non pas grâce à une impasse, mais bien par une élimination des couleurs suivie d'une mise en main.

Vous avez atteint ce beau chelem à cœur, mais il n'y a que 11 levées : 1 pique, 5 coeurs, 4 carreaux et 1 trèfle. Est-ce que le contrat repose sur l'impasse à trèfle ?

550 AUTOMOBILES VOLVO DE BROSSARD \*\*VASTE INVENTAIRE\*\* DÉMONSTRATEURS 04 2000-2004 USAGÉES Garantie 5 ans/160 000 \$

550 AUTOMOBILES VOLKS BEETLE GLS 2000 jaune, aut., équipée, 34 000 km, 13 000\$, privé, 514-743-7415

550 AUTOMOBILES VOLKS Cabrio 01, GLX, bleu foncé, 24 000km, man. 5 vit., 95 970 km, CD, 35 900 \$, 514-724-5471

550 AUTOMOBILES VOLKS Cabrio 95, 90 000 km, noir, imp., 8985 \$ nég. Spirale Auto 514-725-3555

550 AUTOMOBILES VOLKS Passat 02, fam., man., 138 000km, tout équipé, 21 500\$ 819-758-2684

550 AUTOMOBILES VOLKS Passat 02, fam., man., 138 000km, tout équipé, 21 500\$ 819-758-2684

550 AUTOMOBILES VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE VOLVO 850 GLE 96, aut., équipé, 7000 \$, 450-621-2975

550 AUTOMOBILES VOLVO 960 1995 NOIRE très propre, excellente condition. 4 ptes, bas km. 6500 \$, Christian 514-376-9110

550 AUTOMOBILES VOLVO S40, 2003, 50 000 km, bleu, cuir, gar à 160 000 km. Financement 0.8 à 1.8% 26 950\$

550 AUTOMOBILES VOLVO S60, 2001, 150 000 km, cuir, arg., 19 950 \$, 514-735-0555

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S40, 2003, 50 000 km, bleu, cuir, gar à 160 000 km. Financement 0.8 à 1.8% 26 950\$

550 AUTOMOBILES VOLVO S60, 2001, 150 000 km, cuir, arg., 19 950 \$, 514-735-0555

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S40, 2003, 50 000 km, bleu, cuir, gar à 160 000 km. Financement 0.8 à 1.8% 26 950\$

550 AUTOMOBILES VOLVO S60, 2001, 150 000 km, cuir, arg., 19 950 \$, 514-735-0555

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924

550 AUTOMOBILES VOLVO S70, 98, 9750 \$, Mercedes SEL 97, 7900 \$, Acura Integra 95 GS, 6300 \$, 514-608-9924



# Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces

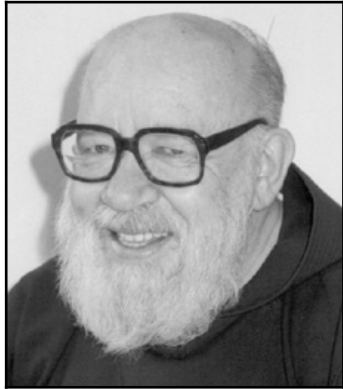
cyberpresse.ca/necrologie

**GAUTHIER CORBEIL, Annette**

1914 - 2004  
À Montréal, le 14 août 2004, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Annette Gauthier, épouse de feu M. Lucien Corbeil. Elle laisse dans le deuil ses enfants Marie-France, Louis (Mireille Roy), Claude (Robert Juaneau), ses petits-fils Bhirman (Ginette Gauthier), Etienne et Olivier, ses arrière-petits-enfants Elie et Charlie. Elle laisse également sa soeur Mariette et son beau-frère Gérard (Antoinette Gagnon), ses belles-soeurs Angelina Tremblay et Jeanne Corbeil, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis au

**Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**

10 526, boul. St-Laurent, Montréal  
Les funérailles auront lieu le mardi 17 août à 10 h en l'église Notre-Dame-des-Angeles. Heures des visites: lundi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mardi dès 9 h. Il vous est suggéré de compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société Alzheimer de Montréal, 5165 rue Sherbrooke Ouest, bureau 410, Montréal, Qc, H4A 1T6, tél. (514) 369-0800, téléc. (514) 369-4103.

**LEGUERRIER, Frère René, capucin**

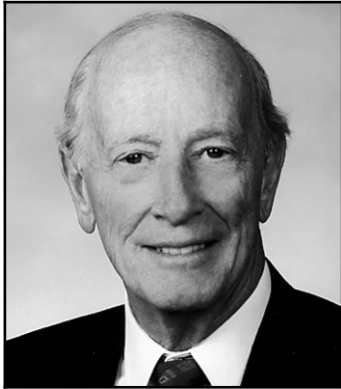
1920 - 2004  
Le frère René Leguerrier est né le 20 août 1920 à Clarence Creek, en Ontario. Il était le neuvième de seize enfants dont l'un, Jules, a été évêque et dont sept sont encore vivants, Ernestine, Simone, Angéline, Thérèse, Charles-Guy, Armand et Vincent. Six belles-soeurs sont aussi vivantes: Marie-Paule, Irène, Huguette, Yvonne, Desneiges et Gisèle. René commença le noviciat chez les capucins le 1er juillet 1937. Il fut ordonné prêtre le 17 juin 1945. Il enseigna dans les maisons des capucins et il travailla dans deux tribunaux ecclésiastiques. Puis il est passé au ministère au Sanctuaire de La Réparation. Il a laissé quelques écrits en droit canonique et sur les textes liturgiques du dimanche. Il est décédé le 13 août. La dépouille sera exposée à

**La Chapelle de La Réparation**

3650 de La Rousselière  
le lundi 16 août à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le mardi 17 août à 11 h au même endroit, et puis le corps sera déposé au mausolée des capucins. Direction:

**Alfred Dallaire  
MEMORIA**

www.memoria.ca 514 277.7778

**TASCHEREAU, Pierre, C.R., LL.L.**

1920 - 2004  
À l'Hôpital Général de Montréal, le 12 août 2004, à l'âge de 84 ans, est décédé Monsieur Pierre Taschereau. Procureur adjoint pour le Québec au Contentieux du Canadien National, membre senior de l'étude légale Geoffrion et Prud'Homme, vice-président de la Commission canadienne des Transports, vice-président puis président du Conseil d'administration du C.N., il termina sa carrière comme président du Conseil d'administration d'Air Canada. Il fut aussi gouverneur de l'Hôpital Marie-Enfant et de l'Hôpital Général de Montréal. Il laisse dans le deuil son épouse Ysueult Beaudry; ses enfants Paule, Laurent (Peggy Dillman) et François (Martha Franco Taschereau); ses petits-enfants Julie et Thomas (leur père Denis Bernier), Pierre, Émile et Jacques; sa soeur Jeanne Dumais et son frère Jacques (Louise Teasdale); sa belle-soeur Claire Beaudry ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu le mardi 17 août 2004 à 11 h 00 en l'église Notre-Dame-des-Neiges, 5366, ch. de la Côte-des-Neiges. La famille recevra les condoléances une heure avant le service. Sincères remerciements à toute l'équipe médicale de l'Hôpital Général de Montréal pour leur dévouement. Au lieu de fleurs, un don à la Fondation de l'Hôpital Général de Montréal ou à la Fondation de l'Hôpital Marie-Enfant serait apprécié. Direction funéraire:

**Centre funéraire Côte-des-Neiges inc.**

Réseau Dignité  
Tél. 514-342-8000

**HAMEL (Legault), Pierrette**

1927 - 2004  
À Verdun, le 14 août 2004, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Pierrette Hamel née Legault, épouse de René Hamel. Outre son époux, elle laisse ses enfants Gilles (Christiane Goulet), Louise (Jacques Leclerc), Jean (Christiane Lépine) et André (Diane Quenneville), 6 petits-enfants, Marie-Josée, Stéphanie, Caroline, Jean-François, Alexia et Charles, son frère feu Marcel (Denise Charon) et sa soeur Mariette (feu Léopold Lalande) et beaux-frères, belles-soeurs et plusieurs autres parents et amis. Elle sera exposée au salon:

**YVES LÉGARE inc.**  
Alfred Dallaire  
(514) 595-1500  
7200, boul. Newman  
LaSalle

mercredi le 18 août de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Funérailles jeudi le 19 août 2004 à 11 h, à l'église St-Jean de Matha, 2700 Allard, Mtl.

**PERRAS (née Bessette), Pauline**

1923 - 2004  
À Montréal, le 14 août 2004, à l'âge de 80 ans, est décédée Pauline Bessette, épouse de Bernard Perras. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Angelo), Roseline, Louis (Linda), Michel (Christiane), Sylvain (Sylvie) et Mireille, ses neuf petits-enfants, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à l'Association canadienne de la dystrophie musculaire seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire:

**URGEL BOURGIE**

6700 rue Beaubien Est  
Montréal

Une liturgie de la parole sera célébrée le mercredi 18 août à 14 h, en la chapelle du complexe et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Heures des visites: mercredi de 12h30 à 14 h.

**THIBERT (née Fréchette), Éva**

1916 - 2004  
À St-Lambert, le 13 août 2004 à l'âge de 88 ans, est décédée Éva Thibert, épouse de feu Wilfrid Thibert. Elle laisse dans le deuil sa fille Lisette (Pat Staffieri), Édouard (Linda Thibert), Diane (Gilbert Gauthier), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire:

**URGEL BOURGIE**

2630 Notre-Dame O.  
www.urgelbourg.com

Les funérailles auront lieu le mardi 17 août 2004, à 10h30 en la chapelle du complexe et de là au cimetière Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites lundi de 14 à 17h et de 19 à 21 h.

**HÉBERT (Duval), Angela**

1911 - 2004  
À Montréal, le 14 août 2004, à l'âge de 93 ans, est décédée Madame Angela Duval, épouse de feu Adrien Hébert. Elle laisse dans le deuil ses enfants Suzanne (Maurice Charbonneau), Gisèle, Roger (Simone Chouinard) et André (Lucille Cadieux), ses petits-enfants Lyne, Maryse, Nancy et Francis, ses trois arrière-petits-enfants ainsi que d'autres parents et amis. Elle sera exposée au complexe funéraire

**Alfred Dallaire  
MEMORIA**

3254, rue Bellechasse, Montréal  
www.memoria.ca 514 277.7778

le mardi 17 août 2004 de 19 h à 22 h, le mercredi 18 août dès 9 h, suivi des funérailles à 10 h en l'église St-Marc, 2602 Beaubien Est, Montréal, et de là au cimetière Notre-Dame-du-Rosaire à St-Hyacinthe. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'organisme de votre choix seraient appréciés.

**RICHER (née Gagnon), Agnès**

1917 - 2004  
À Longueuil, le 13 août 2004, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Agnès Gagnon, épouse de feu M. Pierre Richer. Elle laisse dans le deuil ses deux enfants: Hélène (Bob) et Robert (Christiane), ses deux petits-enfants Martine et Bruno, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi qu'autres parents et amis. La famille recevra les condoléances mercredi le 18 août dès 14 h à:

**La Maison Darche**

Réseau Dignité  
505 boul. Curé Poirier Ouest  
Longueuil

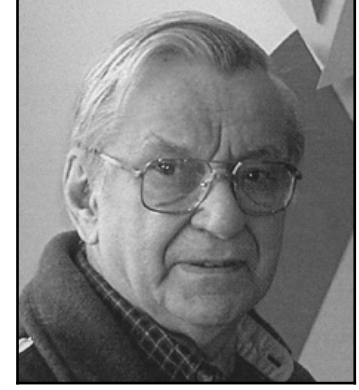
Une liturgie de la parole en présence des cendres sera célébrée ce mercredi 18 août 2004 à 14h30 en la chapelle du salon, et de là au cimetière St-Antoine.

**VERNIER (Hébert), Thérèse**

1927 - 2004  
À Montréal, le 13 août 2004. Elle laisse dans le deuil son époux Edmour Hébert, ses enfants Solange (François Champagne), Chantal (Jean Tymchuk), Jean (Chantal Bolduc); ses petits-enfants Julie, Jean-François, Dominik ainsi que ses frères Louis, Armand; ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposée au:

**YVES LÉGARE inc.**  
Alfred Dallaire  
(514) 595-1500  
7200, boul. Newman  
LaSalle

le mardi 17 août de 10 à 12 h, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, et mercredi 18 août dès 10h. Les funérailles auront lieu à l'église La Présentation, 665 de l'Église, Dorval, le mercredi 18 août à 14 h. En guise de symboles un don à la Fondation de votre choix serait apprécié.

**JÉRÔME, Jean-Paul**

À Montréal, le 14 août 2004, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jean-Paul Jérôme artiste-peintre R.C.A., figure importante de l'histoire de l'art au Québec, membre fondateur du mouvement des plasticiens. Il laisse dans le deuil ses frères et ses sœurs Lucille (Paquin), Rollande (Jutras), feu Raymond (Huguette Toupin), Albert (Réjane Turgeon), feu Thérèse (Lionel Gauthier), Jean-Marc et Madelaine (Ledoux) ainsi que ses neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu le mercredi 18 août à 13 h, en la chapelle La Résurrection (Cimetière Notre-Dame des Neiges), 4601 ch de la Côte-des-Neiges, Montréal. La famille recevra les condoléances une heure avant le service. Un don à la Fondation québécoise du cancer serait apprécié.

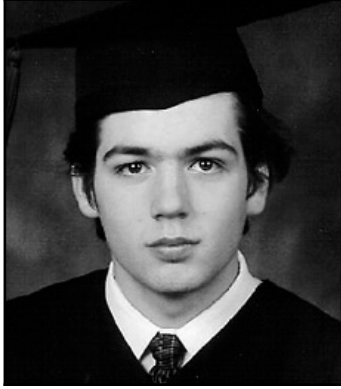
Direction: Centre funéraire Côte-des-Neiges  
514-342-8000

**ROMANO, André M.B.I.M., B.L.**

À l'hôpital Charles Lemoine le 13 août 2004, à l'âge de 92 ans est décédé André M. Romano, né au Caire en Égypte. Expert comptable à l'Organisation des Nations Unies de 1947 à 1974, il fut directeur de la vérification interne au secrétariat à New York. Il fut aussi professeur à l'Université McGill en égyptologie 1982 à 1992. Il laisse dans le deuil son épouse, Marielle Thibeault, ses belles-soeurs Yvonne Romano, Yolande Labelle Thibeault et Michelle Thibeault Frenette, de nombreux neveux et nièces. La famille tient à souligner le dévouement de son filleul Dr Charles Frenette et de sa nièce Dr Jacqueline Lemenu. La famille recevra les condoléances au salon:

**Collins Clarke MacGillivray White**

307 Riverside (Argyle)  
St-Lambert  
le lundi 16 août à 12 h suivi d'une cérémonie de la Parole à 14 h. L'inhumation aura lieu au cimetière Côte des Neiges, 4601 Chemin Côte des Neiges, Montréal. Des dons peuvent être faits à la Fondation de l'hôpital Charles Lemoine, département de Microbiologie ou à la Fondation de l'Université McGill.

**Nicolas Éloi FORTIN**

1er février 1985 - 16 août 2003  
Tu as été un grand jeune homme. Jamais nous ne t'oublierons.

**In Memoriam**  
Votre généreuse contribution permettra de financer les programmes de recherche en santé respiratoire et de soutenir les différents services de l'Association pulmonaire du Québec.  
C'est plus de 700 000 québécois, souffrant de maladies respiratoires, qui vous disent MERCI!  
Association pulmonaire du Québec  
Sans frais: 1 800 295-8111  
Montréal: (514) 287-7400

# LA PRESSE AFFAIRES



PHOTO BARRY SWEET, BLOOMBERG NEWS ©

La querelle sur les aides accordées à l'avionneur européen n'est pas nouvelle, mais elle a pris de l'intensité ces derniers mois: le PDG de Boeing, Harry Stonecipher, avait attaqué Airbus en mai, en soulignant que si ce dernier obtient autant de succès qu'il l'affirme, « il n'a pas besoin de subventions ».

## La querelle entre Airbus et Boeing sur les subventions s'intensifie

AMÉLIE HERENSTEIN  
AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — La dispute entre les deux géants de l'aéronautique Boeing et Airbus au sujet des subventions dont bénéficie le groupe européen est montée d'un cran avec la menace du président George Bush de saisir l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à partir de la rentrée.  
« J'ai demandé au représentant américain au Commerce, Robert Zoellick, d'informer les autorités européennes lors de leur rencontre en septembre que nous trouvons ces subventions injustes et de faire tout ce qui est possible pour faire cesser ces subventions — y compris en saisissant l'OMC, si cela est nécessaire », a déclaré M. Bush vendredi.

Le président républicain, actuellement en pleine campagne électorale pour la présidentielle de novembre, venait tout juste de rencontrer à huis clos des représentants de Boeing.

Le géant de Chicago se remet actuellement de la mauvaise période traversée l'an dernier, marquée par des déboires judiciaires, des affaires d'espionnage, de conflit d'intérêts, ainsi que par sa défaite face à Airbus pour le titre de premier avionneur commercial mondial en 2003.

La querelle sur les aides accordées à l'avionneur européen n'est pas nouvelle, mais elle a gagné en intensité ces derniers mois: le PDG de Boeing, Harry Stonecipher, avait attaqué Airbus en mai, en soulignant que si ce dernier obtient autant de succès qu'il l'affirme, « il n'a pas besoin de subventions ».

Un mois plus tard, il avait évoqué pour « cette année » des mesures concrètes mais avait réfuté la possibilité d'un recours devant l'OMC.

Robert Zoellick avait de son côté indiqué début juillet que le sujet des subventions à Airbus était d'ores et déjà sur la table de négociations entre Européens et Américains.

« De fait, l'Union européenne a autant intérêt à ce que les aides gou-

vernementales à Boeing soient disciplinées, que l'administration américaine à ce que les aides à Airbus le soient », a réagi samedi une porte-parole de la Commission européenne.

« Des discussions constructives ont déjà eu lieu ces dernières semaines et d'autres sont en préparation », selon elle.  
En vertu d'un traité de 1992 entre l'Union européenne et les États-Unis, les gouvernements européens peuvent avancer jusqu'à 33 % des frais de recherche et développement pour l'aéronautique, sous forme de prêts remboursables en 17 ans.

Du côté américain, le soutien indirect via la Nasa ou des programmes militaires est limité à 3 % du chiffre d'affaires de l'industrie américaine de l'aviation commerciale.  
Cet accord comprend une clause de révision, a noté la porte-parole européenne. « Si les États-Unis éprouvent à présent le besoin de (le) réviser, la Commission est ouverte aux discussions ».

À en croire Noël Forgeard, le PDG d'Airbus, le groupe européen pourrait aisément retourner le compliment à son rival pour ce qui touche aux aides, étant donné le niveau des exonérations fiscales qui lui sont accordées par l'État de Washington.

Celui-ci est si « énorme » que « l'on pourrait s'attendre à ce qu'Airbus soulève le problème » de son côté, a-t-il dit lors du salon de Farnborough (Grande-Bretagne) il y a trois semaines.

Une telle possibilité n'est cependant pas d'actualité, a-t-il dit, soulignant qu'il « préfère payer des ingénieurs et des commerciaux plutôt que des avocats et des lobbyistes ».

Il a toutefois précisé qu'« Airbus ne lancera pas de guerre commerciale, mais ne laissera aucune attaque sans réponse ».

M. Forgeard avait de fait même semblé vouloir lâcher du lest à Farnborough, en envisageant de recourir moins systématiquement aux avances remboursables consenties par les États européens: « Cela pourrait être une sorte de réponse aux critiques », a-t-il dit.

**LA PRESSE AFFAIRES L'ESSENTIEL.**  
Tous les jours dans **LA PRESSE**



# L'essence de la F1. A1 pour l'essence.

Berline ou coupé Civic DX 2004

Prix de location

**198 \$\***

par mois/pour 60 mois

Incluant  
**120 000 km**

Transport et préparation inclus en location seulement

Taux de financement en location ou à l'achat

**2,8 %\*\***

**0 \$**

dépôt de sécurité

**0 \$**  
COMPTANT

Berline Civic SI 2004  
illustrée



Coupé Civic SI 2004  
illustré



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

**HONDA**

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [www.honda.ca](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. \*Cette offre porte sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location 60 mois. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1514PX) et coupé Civic DX 5 vitesses (modèle EM2114P). Versement mensuel de 198 \$, pendant 60 mois pour un total de 11880 \$. Première mensualité exigible. Franchise de kilométrage de 120000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif. \*\*Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 2,8% pour le financement à l'achat ou à la location d'une berline Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle ES1514PX) ou d'un coupé Civic DX 5 vitesses 2004 (modèle EM2114P) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial et les taxes applicables pourraient être exigés. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif.